



Information and Privacy
Commissioner of Ontario

Commissaire à l'information et à la
protection de la vie privée de l'Ontario

Allocution à l'occasion de la Journée de la sécurité sur Internet Webinaire du Future of Privacy Forum : Le chiffrement et les jeunes 11 février 2025

Introduction

- Bonjour à tous.
- Merci à Jules Polonetsky et au Future of Privacy Forum (FPF) d'avoir organisé cet important débat et de m'avoir invitée à y participer.
- C'est un honneur pour moi d'être des vôtres à l'occasion de la Journée de la sécurité sur Internet pour discuter de la protection de la vie privée et de la sécurité des jeunes dans le monde numérique, car il s'agit d'une de nos responsabilités les plus importantes en tant que guides de la prochaine génération.
- Les jeunes d'aujourd'hui ont vécu toute leur vie à l'ère d'Internet, des médias sociaux, des documents électroniques et des appareils connectés à Internet, comme l'illustre à merveille l'[infographie](#) que le FPF vient de publier ce matin.
- Les interactions numériques façonnent tous les aspects de la vie des jeunes, qu'il s'agisse de l'apprentissage dans des classes virtuelles, de la fréquentation des médias sociaux, des jeux vidéo ou de l'accès à des services essentiels.
- Le chiffrement constitue l'un des meilleurs moyens d'assurer la sécurité de leurs communications personnelles, de leurs opérations et de leurs appareils.
- Ce webinaire rassemble des experts de renom qui se pencheront sur la façon dont le chiffrement protège les jeunes.
- En protégeant les conversations privées et en empêchant des individus malveillants d'accéder à leurs appareils connectés, entre autres, le chiffrement joue un rôle fondamental pour protéger les données personnelles et faire en sorte que les jeunes puissent naviguer en toute sécurité et avec confiance dans le monde numérique.



2 Bloor Street East
Suite 1400
Toronto, Ontario
Canada M4W 1A8

2, rue Bloor Est
Bureau 1400
Toronto (Ontario)
Canada M4W 1A8

Tel/Tél : (416) 326-3333
1 (800) 387-0073
TTY/ATS : (416) 325-7539
Web : www.ipc.on.ca

Les enfants et les jeunes dans un monde numérique

- Mon bureau remplit le mandat que lui confère la loi en s'appuyant sur quatre priorités stratégiques qui sont alignées sur certains des facteurs qui risquent de porter atteinte aux droits des Ontariennes et des Ontariens en matière de protection de la vie privée et d'accès à l'information dans un monde axé sur les données.
- Ces priorités stratégiques nous aident à canaliser nos énergies et à orienter nos ressources vers des domaines précis où nous sommes le plus susceptibles d'exercer une influence importante et positive.
- L'une de ces priorités stratégiques s'appelle [Les enfants et les jeunes dans un monde numérique](#).
- Notre objectif dans ce domaine prioritaire est de défendre les droits des enfants et des jeunes en matière de protection de la vie privée et d'accès à l'information en favorisant leur littératie et leurs droits numériques, tout en tenant les institutions responsables de protéger les enfants et les jeunes qu'elles servent.
- Comme vous pouvez le constater, cet objectif est double; il vise à la fois à autonomiser les jeunes et à les protéger.
- D'une part, nous voulons doter les jeunes des informations et des outils dont ils ont besoin pour apprendre, grandir et s'épanouir dans le monde numérique en toute autonomie, avec dignité et dans l'émerveillement.
- D'autre part, en tant qu'adultes, nous ne devons pas leur laisser la responsabilité de rester en sécurité et de se protéger contre les préjudices qui les guettent en ligne.

La loi 194 : rehausser la sécurité des jeunes dans le monde numérique

- L'une des avancées les plus marquantes en Ontario a été l'adoption récente de la [Loi de 2024 visant à renforcer la cybersécurité et la confiance dans le secteur public](#), la loi 194.
- Cette nouvelle loi porte sur des aspects essentiels comme la cybersécurité, l'intelligence artificielle et le traitement des renseignements numériques des jeunes par les organisations du secteur public, y compris les conseils scolaires et les sociétés d'aide à l'enfance.
- Le CIPVP a manifesté son appui à ce projet de loi pendant son examen à l'Assemblée législative, mais il a relevé des lacunes importantes et des occasions manquées.

- Nous avons notamment [recommandé](#) qu'en vertu de la loi, les renseignements personnels concernant des enfants soient considérés comme étant de nature délicate, et fassent l'objet ainsi d'un niveau de protection plus élevé.
- Nous avons recommandé que la loi comporte des mesures de précaution explicites afin de protéger les renseignements numériques des mineurs, au lieu de prévoir de telles mesures dans des règlements à adopter ultérieurement.
- Nous avons également souligné la nécessité d'assurer une surveillance claire et indépendante pour assurer le respect de la loi et du droit des enfants à la vie privée.
- Malheureusement, on n'a pas donné suite à nos recommandations, mais nous continuerons de faire valoir avec vigueur notre point de vue pour éclairer des règlements éventuels sur les technologies numériques destinées aux enfants et nous assurer que les jeunes feront l'objet de mesures de protection rigoureuses.

L'atteinte à la sécurité des données chez PowerSchool

- Récemment, une atteinte importante à la sécurité des données a eu lieu chez [PowerSchool](#), un développeur de logiciels éducatifs qui fournit des services aux conseils scolaires et aux écoles.
- Cet incident pourrait avoir compromis les renseignements personnels de millions d'élèves et membres du personnel de conseils scolaires du Canada, des États-Unis et d'autres pays.
- Nous collaborons actuellement avec nos homologues fédéral, provinciaux et territoriaux canadiens afin de coordonner nos interventions.
- Mon bureau fait enquête sur cette atteinte à la sécurité des données en ce qui concerne le ministère provincial et les plus de 20 conseils scolaires ontariens touchés, et le commissaire fédéral, qui a compétence sur les organisations du secteur privé, fait enquête sur l'entreprise elle-même.
- Pour un organisme de réglementation, cette atteinte à la sécurité des données souligne l'importance cruciale d'assurer la collaboration des différents territoires de compétence à l'étude d'enjeux qui touchent l'ensemble de la population canadienne.
- L'Assemblée législative a reconnu cette importance dans la loi 194, et elle m'a conféré le pouvoir de communiquer des renseignements à mes collègues FPT et à d'autres parties prenantes afin de composer plus efficacement avec des incidents de grande portée qui touchent plusieurs territoires de compétence.

La Charte de la protection de la vie privée numérique pour les écoles ontariennes

- Cet incident chez PowerSchool nous rappelle de manière frappante toute la confiance que les élèves accordent à leur école.
- Et cette confiance *doit* s'appuyer sur l'engagement de protéger leur vie privée.
- L'an dernier, mon bureau a lancé la [Charte de la protection de la vie privée numérique pour les écoles ontariennes](#), un ensemble d'engagements conçus pour aider les écoles et les conseils scolaires à protéger la vie privée des élèves (y compris par l'entremise de leurs fournisseurs de services), tout en les autonomisant et en les encourageant à devenir des citoyens numériques responsables.
- Cette initiative s'inspire beaucoup de l'engagement pour la vie privée des élèves du Future of Privacy Forum, qui encourage les fournisseurs de services à protéger les données des élèves.
- En souscrivant à la charte numérique, les écoles et les conseils scolaires de l'Ontario peuvent vraiment faire preuve de leadership en créant un environnement éducatif respectueux de la vie privée dans lequel les élèves, les parents et les collectivités peuvent avoir confiance.

Favoriser la littératie numérique dans les écoles ontariennes

- Un autre élément de nos efforts visant à autonomiser les jeunes et à protéger leur vie privée réside dans l'intégration de la littératie numérique dans le nouveau curriculum des écoles de l'Ontario de la 1^{re} à la 9^e année.
- Ce curriculum mis à jour, qui comprend l'éducation à la protection de la vie privée et la citoyenneté numérique, va dans le sens de nos [plans de leçons Ta vie privée : c'est à toi!](#), que nous avons élaborés en 2023, et du [cadre international de compétences sur les données personnelles pour les élèves de l'Assemblée mondiale pour la protection de la vie privée](#).
- Notre partenariat avec [HabiloMédias](#), le centre canadien de littératie aux médias numériques, nous a amenés encore plus loin sur cette voie.
- Leurs manuels numériques qui seront publiés bientôt comprendront les plans de leçons Ta vie privée : c'est à toi! du CIPVP et fourniront aux élèves des conseils pratiques sur la protection de la vie privée et la sécurité en ligne.
- Cette collaboration nous permet d'inculquer aux jeunes les compétences essentielles en protection de la vie privée dont ils ont besoin pour leurs études.

Former des leaders de la protection de la vie privée

- En plus des lois, politiques et programmes, il est également essentiel de donner aux jeunes les moyens de devenir *eux-mêmes* des leaders et défenseurs de la protection de la vie privée.
- Les jeunes ne sont pas des participants passifs dans le monde numérique : ils façonnent ce monde.
- C'est pourquoi, il y a environ deux ans, le CIPVP a mis sur pied un [Conseil consultatif de la jeunesse](#) afin de donner aux jeunes la possibilité d'exprimer leur point de vue et de nous fournir des conseils pertinents, fondés sur leur propre perspective, qui correspondent à notre objectif stratégique *Les enfants et les jeunes dans un monde numérique*.
- En étroite collaboration avec le Conseil consultatif de la jeunesse, nous avons créé une [Boîte à outils des jeunes ambassadeurs](#), une initiative qui donne aux jeunes des outils et des ressources pour devenir des champions de la protection de la vie privée dans leur école et leur collectivité.
- Cette boîte à outils contient des documents d'information, des présentations PowerPoint, des publications pour les médias sociaux, des conseils de présentation et des questions fréquentes, afin de leur fournir les renseignements dont ils ont besoin pour lancer un débat important sur la littératie numérique et la protection de la vie privée avec leurs camarades.
- À la [réunion annuelle fédérale, provinciale et territoriale](#) que notre bureau a eu le plaisir d'accueillir à Toronto en octobre dernier, nous avons invité plusieurs membres du Conseil consultatif de la jeunesse à s'adresser directement aux commissaires à l'information et à la protection de la vie privée du Canada sur leur expérience du monde numérique.
- Leurs propos nous ont beaucoup touchés, mes collègues et moi.
- Ils ont souligné de façon éloquente et plutôt directe la nécessité urgente d'adopter des politiques, des textes de loi et des programmes d'éducation solides, non seulement pour protéger les jeunes dans un monde de plus en plus numérique, mais également pour leur donner les connaissances, les compétences et l'autonomie nécessaires pour faire valoir leur droit à la vie privée.
- Leur passion a renforcé ma détermination à faire en sorte que la protection de la vie privée des enfants reste au cœur de nos plaidoyers.
- Mes nombreux entretiens avec différents invités à notre [balado L'info, ça compte](#), dont des adolescents, de jeunes adultes et des pédagogues, confirment qu'il y a lieu de poursuivre ces efforts.

Événement à venir de l'UNICEF sur les technologies éducatives

- En mars, je compte participer à un atelier de l'UNICEF sur la gouvernance des données.
- Cet événement consistera à étudier des modèles fondés sur des droits, faisant intervenir des groupes à intérêts multiples, pour régir la façon dont les technologies éducatives traitent les données.
- Cet atelier international rassemble des autorités de protection des données, des ministères de l'éducation, des écoles, le secteur privé, la société civile et des enfants pour discuter des pratiques existantes de gouvernance des données dans différentes régions et divers secteurs.
- À cet atelier, nous comptons contribuer au débat mondial sur la gouvernance des données et collaborer avec nos partenaires internationaux pour créer un environnement numérique plus sécuritaire pour les enfants du monde entier.

Le rôle du chiffrement dans la protection de la vie privée des jeunes

- Avant de terminer, j'aimerais revenir sur le rôle essentiel que joue le chiffrement pour protéger les jeunes en ligne.
- Un chiffrement fort permet aux jeunes d'utiliser les technologies en toute sécurité, sans craindre d'être surveillés, de faire l'objet de pratiques abusives, d'être exploités, d'être victimes de vol d'identité ou de subir des atteintes à la sécurité de leurs données.
- Nous devons nous assurer que le chiffrement demeure une pierre angulaire de la sécurité numérique dans les solutions de protection de la vie privée et de sécurité que nous élaborons pour la prochaine génération.
- En cette Journée de la sécurité sur Internet, j'aimerais féliciter le Future of Privacy Forum d'avoir organisé l'événement d'aujourd'hui, qui représente un grand pas dans cette direction.
- Guidés par ce panel d'experts, nous continuerons d'explorer comment le chiffrement protège les jeunes dans leur vie quotidienne, en ligne et ailleurs.
- Que ce soit en légiférant, en informant ou en utilisant des mesures de protection technologiques comme le chiffrement, nous devons continuer de travailler de concert à toutes ces facettes différentes et interreliées.
- Le CIPVP souscrit toujours à cette mission, et nous nous ferons un plaisir de poursuivre notre travail aux côtés de pédagogues, de décideurs et d'intervenants tels que vous.
- Merci, et au plaisir d'entendre le débat d'aujourd'hui.